



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

École de Fontainebleau
Mercredi 23 février, 18 h 30
Par visioconférence

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Personnel de l'école :

Julie Archambault, enseignante
Amélie Boutin, personnel du service de garde
Annie Desrochers, personnel de soutien
Lysanne Gagnon, directrice
Manon Giroux, enseignante
Caroline Léveillé, enseignante

Parents :

Mylène Borduas, parent substitut
Paméla Dann, parent
Caroline Delarosbil, parent
Frédéric Gascon, parent

Étaient Absentes :

Véronique Genest, parent
Mélissa Vigneault, parent

1. Ouverture de la séance

1.1. Présences et quorum

M. Gascon préside la séance en l'absence de Mme Vigneault. Il constate qu'il y a quorum et ouvre l'assemblée. Il est 18 h 40.

1.2. Adoption de l'ordre du jour

CE-FB-02-2022-027

Mme Amélie Boutin propose d'adopter l'ordre du jour et Mme Annie Desrochers appuie.

2. Procès-verbal de la rencontre du 26 janvier 2022

2.1 Adoption du procès-verbal

CE-FB-02-2022-028

Quelques petites corrections ont été apportées au procès-verbal transmis plus tôt. Mme Giroux mentionne que les changements sont en rapport aux structures de phrases et non à leurs contenus.

Mme Archambault propose d'adopter le procès-verbal et Mme Léveillé appuie.

2.2 Suivis de la rencontre du 26 janvier 2022

- **Conférence pour les parents** : Mme Gagnon confirme l'abonnement aux conférences sur le portail de ressources pédagogiques *aidersonenfant.com*. Elle en a elle-même fait l'essai. Une invitation a été envoyée aux parents pour l'inscription aux six différentes conférences disponibles. Ils doivent s'inscrire pour obtenir un mot de passe. Par la suite, ils peuvent visualiser les capsules comme bon leur semble. Au retour de la relâche, Mme Gagnon enverra un rappel aux parents. Elle suggère également d'afficher les informations dans le hall d'entrée de l'école. Elle mentionne qu'elle fera la demande de statistiques à la compagnie pour savoir le nombre de parents inscrits.
- **Photos scolaires 4, 5 et 6 octobre 2022** : Mme Gagnon a retenu les services de la compagnie *Mon petit passeport*, tel que discuté lors de la dernière rencontre. La formule est différente des autres photographes. L'horaire sera réparti sur 3 jours et les poses se prendront dans le local de classe ou dans notre nouveau carrefour d'apprentissage.
- **Fonds spéciaux et moyens de financement** : Mme Gagnon rappelle qu'il y a environ 30 000\$ dans les fonds spéciaux. Cet argent est dédié à l'amélioration de la vie à l'école. Les membres du conseil d'établissement doivent approuver les dépenses avant de faire l'achat de quoi que ce soit.

Elle a demandé des suggestions aux membres du personnel. Trois suggestions ont été faites soient : réaménager le terrain de basketball sur la cour d'école, améliorer les ressources informatiques en achetant des Chromebook et acheter d'autres ukulélés pour le volet musique. Donc, les sports, les technologies et les arts seraient couverts.

Elle suggère aux membres de C.É. de choisir un thème ou deux par année pour varier les dépenses et essayer de répondre aux besoins de l'école. Un montant de 5 000\$ à 10 000\$ par année pourrait être dépensé. Elle nous mentionne que le prix des bandes de hockey à l'extérieur est élevé (14 800\$), mais elle propose quand même de le garder en projet et d'attendre de voir si les fonds le permettraient l'an prochain ou à court terme.

Étant donné la situation des derniers mois, elle a conclu qu'il serait préférable de ne pas faire de campagne de financement cette année. Elle ressent qu'il n'y a pas d'ouverture de la part des enseignants pour une telle organisation à ce moment de l'année. Par contre, elle demande de réfléchir à un modèle de levée de fonds qui pourrait être mis en place dès le début de la prochaine année scolaire. La mobilisation du personnel et de bénévoles serait plus facile à ce moment-là. Il faut trouver une activité à laquelle tous les élèves de l'école pourraient participer.

M. Gascon demande si des parents de l'OPP pourraient organiser des petites levées de fonds cette année. Mme Borduas propose un « orthographoton >>. Mme Dann mentionne que certains groupes participent déjà à la Dictée PGL. Mme Gagnon avise les membres qu'il n'y a pas d'OPP et que la responsable de la bibliothèque, Mme Audubert, a de la difficulté à recruter des bénévoles. M. Gascon suggère qu'un montant volontaire soit demandé aux parents. Mme Gagnon n'a jamais vu cela et ne se sent pas à l'aise de le faire. On attendra donc à l'an prochain.

3. Questions du public

Aucun public.

4. État de situation COVID-19

Mme Gagnon nous informe qu'il y avait plusieurs cas en janvier, mais que la situation est beaucoup mieux maintenant. Demain, d'autres boîtes de tests rapides seront distribuées aux élèves. Elle nous indique également qu'il y aura des allègements au retour de la relâche. Le port du masque ne sera plus obligatoire en classe lorsque les élèves sont assis à leur pupitre. Les activités parascolaires pourront reprendre ainsi que les compétitions sportives. Le plan de contingence fonctionne pour le personnel enseignant et pour le service de garde.

5. Projet éducatif (parcourir les différents objectifs)

Mme Gagnon présente et explique le projet éducatif en place. Elle aimerait l'analyser en profondeur et nous aviser des changements possibles et des points qu'elle voudrait garder.

Les enjeux sont :

-Augmenter le taux de réussite assurée (74% et plus) à l'épreuve ministérielle en lecture (langue d'enseignement), de la 4^e et 6^e année du primaire.

-Réduire les écarts de réussite en lecture dans la zone de vulnérabilité (60%-73%) entre les garçons et les filles à chacune des étapes, au 3^e cycle.

-Le bien-être physique et psychologique des élèves.

6. Publicité provenant de l'extérieur

CE-FB-02-2022-029

Mme Lysanne Gagnon explique qu'on reçoit plusieurs publicités qui proviennent de l'extérieur du centre de services scolaire et qui devraient être distribuées aux parents. Elle se demande s'il existe à l'école un écrit utilisé comme lignes directrices pour décider lesquelles nous devrions distribuer. Les membres s'entendent sur le fait que les parents ont facilement accès à l'information par un seul clic sur Internet. Mme Giroux rappelle que les compagnies passent par les enfants pour rejoindre les parents, ce qui est inacceptable.

Les membres du conseil d'établissement décident que l'école distribuera uniquement les articles publicitaires reliés aux activités de l'école, du CSSMI ou provenant d'organisations publiques (Ex: vaccination). Aucun courriel ou article publicitaire ne sera acheminé aux parents provenant d'organismes privés.

Mme Dann propose d'adopter l'écrit tel que présenté et Mme Delarosbil appuie.

7. Gala reconnaissance des bénévoles

CE-FB-02-2022-030

Lysanne Gagnon informe que la 15^e édition du Gala reconnaissance des bénévoles aura lieu cette année. Les membres du conseil d'établissement doivent choisir un parent bénévole. Mme Gagnon suggère Mme Audubert, personne responsable de la bibliothèque. Il n'y avait pas de mention dans le communiqué reçu par Mme Gagnon pour les frais habituels de 50\$. Les membres s'entendent à les déboursier si tel est le cas.

Julie Archambault demande si l'école offre un cadeau à la personne choisie. Pour sa part, Mme Léveillé voudrait reconnaître l'ensemble des bénévoles. Mme Giroux explique le fonctionnement de l'école sur la sélection des bénévoles à honorer en fin d'année. On s'entend pour remercier tous les bénévoles de l'école en même temps.

Mme Amélie Boutin propose d'adopter la candidature de Mme Audubert et Mme Archambault appuie.

8. Activités parascolaires

Mme Gagnon informe les membres que Stéphanie Richard a recommencé les activités parascolaires sur l'heure du dîner (ex. hockey cosom, volleyball et gymnastique).

Aucune décision n'a été prise pour les activités en fin de journée. Mme Gagnon en rediscutera après la semaine de relâche. Elle croit que la reprise réelle se fera en septembre.

Mme Boutin demande s'il y aura du basketball pour les élèves de 5^e et 6^e. Mme Gagnon dit ne pas avoir eu de nouvelles de la ligue inter-écoles et nous avise que Maxime Bernier, un enseignant en éducation physique, sera absent à compter du 4 avril prochain jusqu'à la fin de l'année. Il sera en congé de paternité.

9. Activités et sorties éducatives

CE-FB-02-2022-031

Mme Gagnon nous avise qu'il y aura une sortie pour les élèves de 5^e année, le mercredi 8 juin. Les élèves iront au Centre d'amusement intérieur O-Volt à Blainville. Les frais seront assumés par l'école.

Mme Borduas propose d'adopter la sortie éducative et Mme Dann appuie.

Mme Léveillé rappelle que toutes les activités gratuites et aux alentours de l'école n'ont pas à être approuvées par le CE (ex. patinage, glissade ou conférences), telles que les conférences de Laurent Duvernay-Tardif ou Nancy Drolet sur la persévérance scolaire. Elle mentionne que ces deux conférences ont été appréciées par les élèves.

10. Nouvelles de l'école

10.1. Nouvelles de la direction

Mme Gagnon nous informe que durant le mois de février, les élèves ont eu un défi par semaine à relever. Les thèmes étaient la persévérance, le dîner exemplaire, le comportement dans les corridors... Le groupe gagnant se voyait offrir 50\$. Avec l'aide de leur titulaire, les enfants devaient choisir comment ils dépenseront la somme.

10.2. Nouvelles des professionnels

Mme Gagnon nous avise que ça va bien. L'équipe travaille présentement à compléter les plans d'intervention, les rapports et tous les formulaires pour faciliter le classement des élèves pour 2022-2023.

10.3. Nouvelles des enseignants

Julie Archambault explique que les enseignants sont également impliqués dans la révision des plans d'intervention. Les titulaires doivent communiquer régulièrement avec les parents lorsqu'un de leurs enfants sont impliqués. L'élaboration ou la révision des plans s'effectuera sur trois semaines.

10.4. Nouvelles du service de garde et surveillance des dîneurs

Mme Boutin nous indique qu'elle et Mme Guylaine Périgny sont à réviser les relevés d'impôts.

Elle mentionne que c'est difficile de créer de nouveaux jeux pour garder l'intérêt des enfants sur la cour d'école.

Elle nous avise que sept nouvelles personnes se sont ajoutées à l'équipe du service de garde. Cela signifie que le besoin de formation est présent. Un guide de référence a été produit pour faciliter l'intégration des nouveaux employés et que des formations personnalisées sont offertes.

Les éducatrices continuent à travailler en équipe. Cela aide à offrir plus de choix d'activités aux enfants (ex. bricolages, activités physiques ou autres).

Les élèves de 4^e, 5^e ou 6^e année continuent de fréquenter le service, ce qui est encourageant.

10.5. Nouvelles du comité de parents

Aucune

11. Prochaine rencontre (30 mars 2022 à 18 h 30)

M. Gascon nous avise qu'il sera absent. Mme Gagnon apprécie d'être avisée à l'avance lorsqu'un membre pense qu'il sera absent. Les avis d'absences peuvent être envoyés lors de l'envoi du contenu de la rencontre.

12. Varia

Aucun

Clôture de la séance

Il est 20 h 02